

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00203

Numéro SIREN : 421 938 523

Nom ou dénomination : A. RAYMOND GERANCE

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/013791

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

1. Bilan Actif

	Brut	Amortissement	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	26 312		26 312	26 312
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations corporelles	26 312		26 312	26 312
ACTIF IMMOBILISE	26 312		26 312	26 312
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	1 046 555		1 046 555	1 428 782
Autres créances	1 047 665		1 047 665	1 519 883
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	2 094 220		2 094 220	2 948 666
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	249 634		249 634	41 979
Charges constatées d'avance				
Total disponibilités et divers	249 634		249 634	41 979
ACTIF CIRCULANT	2 343 854		2 343 854	2 990 645
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 370 167		2 370 167	3 016 958

**BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT**



Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

2. Bilan Passif

	Exercice N	Exercice N-1
Situation nette		
Capital social ou individuel Dont versé	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	894 888	467 938
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	367 197	426 949
Total situation nette	1 284 085	916 888
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 284 085	916 888
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		372 800
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		372 800
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Total dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 489	23 766
Dettes fiscales et sociales	1 047 593	1 703 504
Total dettes d'exploitation	1 086 082	1 727 270
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES	1 086 082	1 727 270
Ecarts de conversion PASSIF		
TOTAL GENERAL	2 370 167	3 016 958

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

3. Compte de résultat (Partie 1)

	France	Export	Exercice N	Exercice N-1
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 395 158		1 395 158	1 373 985
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 395 158		1 395 158	1 373 985
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			372 800	130 391
Autres produits			856 913	490 968
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			2 624 871	1 995 345
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			276 237	150 787
Total charges externes			276 237	150 787
Impôts, taxes et assimilés			2 213	10 417
Charges de personnel				
Salaires et traitements			1 379 467	848 168
Charges sociales			621 876	433 007
Total charges de personnel			2 001 343	1 281 175
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				6 738
Total dotations d'exploitation				6 738
Autres charges d'exploitation				(4)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			2 279 792	1 449 114
RESULTAT D'EXPLOITATION			345 078	546 231

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

4. Compte de résultat (partie 2)

	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	345 078	546 231
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations	23 606	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	23 606	
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER	23 606	
RESULTAT COURANT	368 685	546 231
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 798	2 871
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	9 798	2 871
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 825	6 141
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	9 825	6 141
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(28)	(3 269)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	1 460	116 012
TOTAL DES PRODUITS	2 658 275	1 998 216
TOTAL DES CHARGES	2 291 078	1 571 267
BENEFICE ou PERTE	367 197	426 949

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Présentation générale

A.RAYMOND GERANCE est une société par action simplifiée créée en février 1999 qui a pour objet la prise de participation et la gestion de participations dans les entreprises industrielles et commerciales, la gérance de sociétés et en particulier la cogérance en tant qu'associé personnellement et indéfiniment responsable de la société en commandite simple A. Raymond et Cie.

2. Chiffres clés

▪ Durée de l'exercice :	12 mois
▪ Total du Bilan :	2 370 167 €
▪ Chiffre d'affaires :	1 395 158 €
▪ Résultat avant répartition :	367 197 €



3. Faits caractéristiques de l'exercice

Impact épidémie Covid-19

En 2021, la société a continué son activité dans le contexte de la crise sanitaire.

Le groupe A.Raymond a mis en place une politique ciblée et ponctuelle de chômage partiel, ainsi que du télétravail régulier.

La société n'a pas eu recours aux prêts garantis par l'Etat et n'a pas utilisé les lignes de crédit dont elle dispose. Nous n'avons également pas eu recours aux rallongements de délais fournisseurs.

Dans ce cadre, nous estimons qu'il n'y a aucune incertitude quant à la continuité d'exploitation. La société a procédé à une revue de ces actifs et aucune perte de valeur n'a été identifiée.

4. Changements de règles et méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. Evénements postérieurs à la clôture

Le groupe ARaymond suit avec attention l'évolution de la situation en Ukraine et dans la région.

Les conséquences du conflit et des sanctions internationales imposées par l'Union européenne à la Russie, ainsi que les contre-sanctions prises par la Russie ne peuvent être précisément évaluées à ce stade.

Aucune incidence de ces événements n'a été enregistrée dans les comptes clos au 31 décembre 2021.



PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France.

Les principes suivants ont notamment été respectés :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Ils sont établis sur la base des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

2. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au prix d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité, appréciée sur la base de l'actif net comptable ou du potentiel économique de la filiale. De plus, une provision pour risques est constituée le cas échéant, à hauteur des capitaux propres négatifs.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'acquisitions des immobilisations financières sont comptabilisés en charges.



Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

4. Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Les provisions peuvent notamment comprendre :

- une estimation des litiges,
- une provision pour impôts différés,
- une estimation des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite,
- une provision pour perte de change,
- une dépréciation de valeur de certains actifs.

5. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique "Ecart de conversion". Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.



Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations

	Montant début 2 021	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2 021
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	26 312			26 312
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières	26 312			26 312
TOTAL GENERAL	26 312			26 312

Les immobilisations financières (K€ 26) sont constituées des parts d'A.RAYMOND & Cie SCS pour K€ 21 ainsi que des actions d'A. RAYMOND Exco SAS pour K € 5.



Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

2. Etat des Créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total Actif immobilisé			
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 046 555	1 046 555	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	108 068	108 068	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 597	3 597	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	936 000	936 000	
Total Actif circulant	2 094 220	2 094 220	
Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES	2 094 220	2 094 220	

L'ensemble des créances est à moins d'un an.

La créance client concerne la rémunération de gérance fixe facturée à A. Raymond & Cie SCS.

Les produits à recevoir correspondent en totalité à la rémunération de gérance variable à recevoir d'A. Raymond & Cie SCS.

3. Capital social

Le capital social s'élève à vingt mille euros (20.000) divisés en 2.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro.



Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

4. Variation des Capitaux propres

	01/01/2021	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2021
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	20 000						20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	2 000						2 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	467 938			426 949			894 888
Résultat de l'exercice	426 949			(426 949)		367 197	367 197
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	916 888					367 197	1 284 085

5. État des provisions

	Montant au début 2021	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :		Reprises de l'exercice	Montant à la fin 2021
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex		
Provisions réglementées						
Total des provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour pensions et obligations similaires	372 800				372 800	
Autres provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges	372 800				372 800	
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation						
TOTAL GENERAL	372 800				372 800	

Les provisions comptabilisées au titre des indemnités de départ en retraite ont été intégralement reprises au 31 décembre 2021.

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

6. État des Dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	38 489	38 489		
Personnel et comptes rattachés	794 837	794 837		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	238 696	238 696		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	14 060	14 060		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	1 086 082	1 086 082		

L'ensemble des dettes de la société s'élève à 1 086 082 € (1 727 269 en 2020).

Toutes les dettes sont à échéance à moins d'un an. Les dettes de personnel et comptes rattachés correspondent essentiellement à la rémunération de gérance variable de l'exercice 2021 à hauteur K€ 764 qui seront verser sur l'exercice 2022 aux gérants.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'élève à 1 395 158 € contre 1 373 985 € en 2020. Le chiffre d'affaires est réalisé exclusivement avec les sociétés du groupe.

2. Résultat financier

	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers		
Produits financiers de participations	23 606	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	23 606	
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	23 606	

3. Résultat exceptionnel

	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 798	2 871
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 798	2 871
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 825	6 141
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 825	6 141
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(28)	(3 269)

4. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Aucun élément entraînant un décalage d'imposition significatif n'est constaté pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

AUTRES INFORMATIONS

1. Engagements financiers

Néant

2. Effectif

	Exercice N	Exercice N-1
Cadres	3	2
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Total	3	2

3. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.

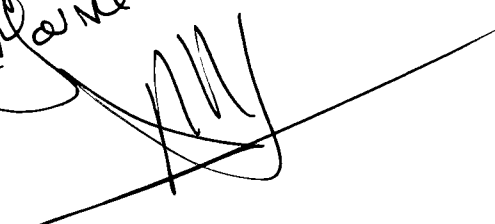


A. RAYMOND GERANCE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2021

*Copie certifiée
conforme à l'original*

A handwritten signature, possibly 'M. M.', is written over a long diagonal line that extends from the bottom left towards the top right.

Sommaire

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	2
1. Bilan Actif	3
2. Bilan Passif	4
3. Compte de résultat (Partie 1)	5
4. Compte de résultat (partie 2)	6
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	7
1. Présentation générale	7
2. Chiffres clés	7
3. Faits caractéristiques de l'exercice	8
4. Changements de règles et méthodes comptables	8
5. Evénements postérieurs à la clôture	8
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	9
1. Principes comptables	9
2. Immobilisations financières	9
3. Créances	10
4. Provisions	10
5. Opérations en devises	10
NOTES SUR LE BILAN	11
1. Immobilisations	11
2. Etat des Créances	12
3. Capital social	12
4. Variation des Capitaux propres	13
5. Etat des provisions	13
6. Etat des Dettes	14
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	15
1. Résultat d'exploitation	15
2. Résultat financier	15
3. Résultat exceptionnel	15
4. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	16
AUTRES INFORMATIONS	16
1. Engagements financiers	16
2. Effectif	16
3. Rémunération des organes de direction	16

A.RAYMOND GERANCE
S.A.S au capital social de 20 000 euros
Siège social : 113 cours Berriat – 38000 Grenoble
RCS Grenoble 421 938 523 RCS

Rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

Mesdames, Messieurs

Conformément aux prescriptions réglementaires et statutaires, au 31 décembre 2021.

Ce rapport a pour but d'éclairer vos décisions sur chacune des questions figurant à l'ordre du jour de notre assemblée générale ordinaire annuelle.

Nous vous proposons d'examiner successivement chacun des points suivants :

- l'examen des résultats et de la situation financière de la société au 31/12/2021,
- l'affectation des résultats de l'exercice,
- l'attribution de pouvoirs pour réaliser les formalités de publicité requises par la loi.

I– Examen des résultats et de la situation financière de l'entreprise au 31/12/2021

Introduction

Les résultats et la situation financière de la société sont donnés par les documents comptables arrêtés au 31 décembre 2021 et couvrant une période de 12 mois.

Les comptes ont été établis en conformité avec les règles comptables juridiques et fiscales en vigueur.

Ils se caractérisent par :

- Un total du bilan de 2.370 K€
- Un chiffre d'affaires hors taxe de.....1.395 K€
- Un bénéfice net comptable de..... 367 K€



a) Examen des résultats obtenus

Le résultat 2021 se décompose de la manière suivante :

- d'un résultat d'exploitation bénéficiaire de K€ 345,
- d'un résultat financier bénéficiaire de K€ 24,
- d'une charge d'impôt quasi nulle de K€ 1.

Les produits d'exploitation : K€ 2.625 (K€ 1.995 en 2020) :

Le chiffre d'affaires correspond à la rémunération de gérance fixe dans A. Raymond & Cie SCS à hauteur de K€ 1.395 (K€ 1.374 en 2020) et les autres produits à la rémunération de gérance variable pour K€ 857 (contre K€ 478 en 2020).

Les charges d'exploitation : K€ 2.280 (K€ 1.449 en 2020) :

Elles concernent principalement :

- les rémunérations de gérance versée aux co-gérants pour un total de K€ 2.001 (K€ 1.281 en 2020)
- des charges externes (principalement honoraires) à hauteur de K€ 276 (K€ 151 en 2020).

L'exercice 2021 est marqué par la nomination de Monsieur Mathias GREGER au poste de Directeur Général de la société A.RAYMOND Gérance à compter du 1^{er} mars 2021.

b) Endettement de la société

A.RAYMOND GERANCE SAS n'a pas d'emprunt en cours auprès d'établissement financier.

c) Perspectives d'avenir

La SAS A.RAYMOND GERANCE a pour activité la prise de participation et la gestion de biens mobiliers.

Aucune nouvelle acquisition ni cession ne sont prévues.

d) Evènement notables survenus depuis la clôture de l'exercice

Le groupe ARaymond suit avec attention l'évolution de la situation en Ukraine et dans la région.

Les conséquences du conflit et des sanctions internationales imposées par l'Union européenne à la Russie, ainsi que les contre-sanctions prises par la Russie ne peuvent être précisément évaluées à ce stade.

Aucune incidence de ces événements n'a été enregistrée dans les comptes clos au 31 décembre 2021.



e) Cession de participations

Rien n'est à signaler à ce sujet.

f) Sociétés contrôlées

A.RAYMOND GERANCE est associé commandité indéfiniment responsable de A .RAYMOND & Cie SCS à hauteur de 0.10%. La société est également co-gérante de cette société.

Elle est actionnaire depuis le 16 avril 2014 à 100% de la société A. Raymond Exco, destinée à assurer la direction ou la gérance de sociétés du réseau A. RAYMOND.

A.RAYMOND GERANCE a reçu en 2021 de dividendes de A .RAYMOND & Cie SCS pour un total de K€ 24.

g) Dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, je vous signale que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de K€ 13 euros, correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

h) Effectifs

Les mandataires sociaux sont au nombre de trois à fin 2021.



i) Délais de paiements

- Fournisseurs :

Le total du poste Fournisseurs s'élève à K€ 38 au 31 décembre 2021. Ces dettes sont toutes non échues.

- Clients : Les créances clients au 31/12/2021 sont composées de 2 factures pour un solde de K€ 1 047 (échéance à moins de 30 jours).

II- Affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2021 s'élevant à 367 196,92 euros en totalité en report à nouveau.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous précisons que des dividendes ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

(En K€)	2020	2019	2018
Dividendes distribués	-	-	-

III- Résolutions particulières

Nous vous demandons de bien vouloir donner tous pouvoir au porteur de deux exemplaires des comptes annuels, du rapport de gestion, de l'affectation du résultat voté par l'assemblée et du rapport du commissaire aux comptes pour accomplir les formalités de publicité requises par la loi.



Antoine RAYMOND
Président

A.RAYMOND GERANCE SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 Euros
Siège Social : 113 Cours Berriat
38000 GRENOBLE

421 938 523 RCS GRENOBLE

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ASSOCIES
DU JEUDI 9 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le jeudi neuf juin à dix heures,

Les Associés de la Société A. RAYMOND GERANCE se sont réunis :

- A l'Hôtel Mercure Grenoble Centre Président sis 11 Rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE, salon Kennedy,
- Par visio-conférence, en application de l'article 18.2, a), des statuts de la Société.

en Assemblée Générale Mixte sur convocation qui leur a été adressée en date du 25 mai 2022 par la Gérance, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour prévu sur la convocation, à savoir :

Ordre du Jour :

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Lecture du rapport de gestion du Président,
- Présentation des comptes annuels de l'Exercice clos le 31 décembre 2021,
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes,
- Quitus à la Gérance,
- Affectation des résultats de l'Exercice,
- Conventions réglementées,

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Rémunération et avantages du Vice-Président-Directeur-Général,
- Limitations de pouvoirs du Vice-Président-Directeur-Général,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour les formalités.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque Membre de l'Assemblée à son entrée en séance.



Assistaient à la réunion à l'Hôtel Mercure Grenoble Centre Président sis 11 Rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE, salon Kennedy :

- Monsieur Antoine Robert RAYMOND, Président de la société ARAYMOND GERANCE, Associé,
- Monsieur Alain Achille RAYMOND, Associé,
- Monsieur Albert Marcel RAYMOND, Associé,
- Monsieur Alain-François RAYMOND, Associé,
- Monsieur Christophe OUTHENIN-CHALANDRE, Associé,
- Madame Laure OUTHENIN-CHALANDRE, Associée,
- Monsieur Jérôme OUTHENIN-CHALANDRE, Associé,
- Monsieur Arthur RAYMOND, Associé,
- Madame Amélie RAYMOND, Associée,
- Monsieur Adrien RAYMOND, Associé,
- Madame Elena OUTHENIN-CHALANDRE, Associée,
- Monsieur Gaspard OUTHENIN-CHALANDRE, Associé,
- Monsieur Paul REVEILLE, Associé,
- Madame Romane DEDYK, Associée,
- Monsieur Jean-Yves RENOUX, Vice-Président-Directeur-Général de la société ARAYMOND GERANCE,
- Monsieur Mathias GREGER, Directeur Général de la société ARAYMOND GERANCE.

Assistaient à la réunion depuis un lien de visioconférence :

- Madame Annaléa RAYMOND, Associée,

Etaient représentés :

- Madame Audrey RAYMOND, Associé,
- Monsieur Aurélien RAYMOND, Associé,
- Madame Alice RAYMOND, Associée,
- Madame Adèle RAYMOND, Associée,
- Madame Andréa RAYMOND, Associée,
- Monsieur Achille RAYMOND, Associé,
- Madame Aurélie RAYMOND, Associée,
- Monsieur Arthur OUTHENIN-CHALANDRE, Associé,
- Monsieur Barthélémy REVEILLE, légalement représenté par sa Mère, Madame Laure OUTHENIN-CHALANDRE, Associé,

La Présidence est assurée par Monsieur Antoine Robert RAYMOND, Gérant.

Le cabinet MURAZ-PAVILLET, représenté par Monsieur Yann BENALLEGUE, Commissaire aux Comptes, dûment convoqué à la présente Assemblée est également présent.

Monsieur Antoine Robert RAYMOND dépose sur le Bureau :

- la convocation du 25 mai 2022,
- le pouvoir de Madame Audrey RAYMOND, établi au nom de Monsieur Antoine RAYMOND,
- le pouvoir de Monsieur Aurélien RAYMOND, établi au nom de Monsieur Antoine RAYMOND,
- le pouvoir de Madame Alice RAYMOND, établi au nom de Monsieur Albert RAYMOND,
- le pouvoir de Madame Adèle RAYMOND, établi au nom de Monsieur Albert RAYMOND,
- le pouvoir de Madame Andréa RAYMOND, établi au nom de Monsieur Alain-François RAYMOND,
- le pouvoir de Madame Aurélie RAYMOND, établi au nom de Monsieur Alain RAYMOND,
- le pouvoir de Monsieur Achille RAYMOND, établi au nom de Monsieur Alain-François RAYMOND,
- le pouvoir de Monsieur Arthur OUTHENIN-CHALANDRE, établi au nom de Monsieur Christophe OUTHENIN-CHALANDRE,
- les envois et accusés de réception afférents à la convocation,
- le texte des résolutions.



En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés, après avoir entendu lecture du rapport du Président et des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'Exercice clos le 31 décembre 2021,

approuvent les comptes annuels tels qu'ils leur ont été présentés, et donnent, en conséquence, quitus entier et sans réserve au Président de sa gestion pour l'Exercice 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés, après avoir entendu les explications du Président, décident d'affecter le résultat bénéficiaire de l'Exercice 2021 s'élevant à 367 196,92 Euros de la manière suivante :

- Report à nouveau : 367 196,92 Euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés prennent acte qu'aucune convention réglementée n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé ainsi qu'il est rapporté dans le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

Résolutions de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés prennent acte du départ à la retraite du Vice-Président-Directeur-Général, Monsieur Jean-Yves RENOUX, à compter du 30 juin 2022 et de son remplacement par Monsieur Emmanuel LE FLEM, à compter du 1er juillet 2022.

[....]

CINQUIEME RESOLUTION

[....]



SIXIEME RESOLUTION

Les Associés donnent au Président ou à tout porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal tout pouvoir pour effectuer toutes les formalités consécutives aux décisions prises ci-avant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour,
La séance est levée à 15h33

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés présents ou représentés.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

EKOSPHÈRE

SAS A. RAYMOND GERANCE

113 COURS BERRIAT
38000 GRENOBLE

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**



SAS A. RAYMOND GERANCE
Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 Euros

Siège social : 113 Cours Berriat
38000 GRENOBLE

RCS GRENOBLE 421 938 523 RCS

SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	1- 3
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	4
ANNEXES : BILAN AU 31/12/2021	5- 6
COMPTE DE RESULTAT	7- 8
ANNEXE COMPTABLE	9-18

SAS A. RAYMOND GERANCE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2021

À l'assemblée générale de la société A. RAYMOND GERANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. RAYMOND GERANCE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant l'application des principes comptables, sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 23 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet MURAZ PAVILLET


Yann BENALLEGUE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

À l'assemblée générale de la société A. RAYMOND GERANCE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Meylan, le 23 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet MURAZ PAVILLET


Yann BENALLEGUE

ANNEXES

1. Bilan Actif

	Brut	Amortissement	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage Industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	26 312		26 312	26 312
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total Immobilisations corporelles	26 312		26 312	26 312
ACTIF IMMOBILISE	26 312		26 312	26 312
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	1 046 555		1 046 555	1 428 782
Autres créances	1 047 665		1 047 665	1 519 883
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	2 094 220		2 094 220	2 948 666
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	249 634		249 634	41 979
Charges constatées d'avance				
Total disponibilités et divers	249 634		249 634	41 979
ACTIF CIRCULANT	2 343 854		2 343 854	2 990 645
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 370 167		2 370 167	3 016 958

2. Bilan Passif

	Exercice N	Exercice N-1
Situation nette		
Capital social ou individuel Dont versé	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	894 888	467 938
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	367 197	426 949
Total situation nette	1 284 085	916 888
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 284 085	916 888
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		372 800
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		372 800
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Total dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 489	23 766
Dettes fiscales et sociales	1 047 593	1 703 504
Total dettes d'exploitation	1 086 082	1 727 270
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES	1 086 082	1 727 270
Ecarts de conversion PASSIF		
TOTAL GENERAL	2 370 167	3 016 958

3. Compte de résultat (Partie 1)

	France	Export	Exercice N	Exercice N-1
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 395 158		1 395 158	1 373 985
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 395 158		1 395 158	1 373 985
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			372 800	130 391
Autres produits			856 913	490 968
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			2 624 871	1 995 345
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			276 237	150 787
Total charges externes			276 237	150 787
Impôts, taxes et assimilés			2 213	10 417
Charges de personnel				
Salaires et traitements			1 379 467	848 168
Charges sociales			621 876	433 007
Total charges de personnel			2 001 343	1 281 175
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				6 738
Total dotations d'exploitation				6 738
Autres charges d'exploitation				(4)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			2 279 792	1 449 114
RESULTAT D'EXPLOITATION			345 078	546 231

4. Compte de résultat (partie 2)

	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	345 078	546 231
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations	23 606	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	23 606	
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	23 606	
RESULTAT FINANCIER	368 685	546 231
RESULTAT COURANT	368 685	546 231
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 798	2 871
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	9 798	2 871
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 825	6 141
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	9 825	6 141
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(28)	(3 269)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	1 460	116 012
TOTAL DES PRODUITS	2 658 275	1 998 216
TOTAL DES CHARGES	2 291 078	1 571 267
BENEFICE ou PERTE	367 197	426 949

Société : A. RAYMOND GERANCE
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Présentation générale

A.RAYMOND GERANCE est une société par action simplifiée créée en février 1999 qui a pour objet la prise de participation et la gestion de participations dans les entreprises industrielles et commerciales, la gérance de sociétés et en particulier la cogérance en tant qu'associé personnellement et indéfiniment responsable de la société en commandite simple A. Raymond et Cie.

2. Chiffres clés

▪ Durée de l'exercice :	12 mois
▪ Total du Bilan :	2 370 167 €
▪ Chiffre d'affaires :	1 395 158 €
▪ Résultat avant répartition :	367 197 €

3. Faits caractéristiques de l'exercice

Impact épidémie Covid-19

En 2021, la société a continué son activité dans le contexte de la crise sanitaire.

Le groupe A.Raymond a mis en place une politique ciblée et ponctuelle de chômage partiel, ainsi que du télétravail régulier.

La société n'a pas eu recours aux prêts garantis par l'Etat et n'a pas utilisé les lignes de crédit dont elle dispose. Nous n'avons également pas eu recours aux rallongements de délais fournisseurs.

Dans ce cadre, nous estimons qu'il n'y a aucune incertitude quant à la continuité d'exploitation. La société a procédé à une revue de ces actifs et aucune perte de valeur n'a été identifiée.

4. Changements de règles et méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. Evénements postérieurs à la clôture

Le groupe ARaymond suit avec attention l'évolution de la situation en Ukraine et dans la région.

Les conséquences du conflit et des sanctions internationales imposées par l'Union européenne à la Russie, ainsi que les contre-sanctions prises par la Russie ne peuvent être précisément évaluées à ce stade.

Aucune incidence de ces événements n'a été enregistrée dans les comptes clos au 31 décembre 2021.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France.

Les principes suivants ont notamment été respectés :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Ils sont établis sur la base des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

2. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au prix d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité, appréciée sur la base de l'actif net comptable ou du potentiel économique de la filiale. De plus, une provision pour risques est constituée le cas échéant, à hauteur des capitaux propres négatifs.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'acquisitions des immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

4. Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Les provisions peuvent notamment comprendre :

- une estimation des litiges,
- une provision pour impôts différés,
- une estimation des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite,
- une provision pour perte de change,
- une dépréciation de valeur de certains actifs.

5. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique "Ecart de conversion". Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations

	Montant début 2 021	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2 021
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total des Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	26 312			26 312
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total des Immobilisations financières	26 312			26 312
TOTAL GENERAL	26 312			26 312

Les immobilisations financières (K€ 26) sont constituées des parts d'A.RAYMOND & Cie SCS pour K€ 21 ainsi que des actions d'A. RAYMOND Exco SAS pour K € 5.

2. Etat des Créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total Actif Immobilisé			
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 046 555	1 046 555	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	108 068	108 068	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 597	3 597	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	936 000	936 000	
Total Actif circulant	2 094 220	2 094 220	
Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES	2 094 220	2 094 220	

L'ensemble des créances est à moins d'un an.

La créance client concerne la rémunération de gérance fixe facturée à A. Raymond & Cie SCS.

Les produits à recevoir correspondent en totalité à la rémunération de gérance variable à recevoir d'A. Raymond & Cie SCS.

3. Capital social

Le capital social s'élève à vingt mille euros (20.000) divisés en 2.000.000 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro.

4. Variation des Capitaux propres

	01/01/2021	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2021
Capital en nombre d'actions Valeur nominale							
Capital social ou individuel	20 000						20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	2 000						2 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	467 938			426 949			894 888
Résultat de l'exercice	426 949			(426 949)		367 197	367 197
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	916 888					367 197	1 284 085

5. État des provisions

	Montant au début 2021	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2021
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Total des provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour pensions et obligations similaires	372 800				372 800	
Autres provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges	372 800				372 800	
Provisions pour dépréciation						
Sur Immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation						
TOTAL GENERAL	372 800				372 800	

Les provisions comptabilisées au titre des indemnités de départ en retraite ont été intégralement reprises au 31 décembre 2021.

6. État des Dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	38 489	38 489		
Personnel et comptes rattachés	794 837	794 837		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	238 696	238 696		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	14 060	14 060		
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	1 086 082	1 086 082		

L'ensemble des dettes de la société s'élève à 1 086 082 € (1 727 269 en 2020).

Toutes les dettes sont à échéance à moins d'un an. Les dettes de personnel et comptes rattachés correspondent essentiellement à la rémunération de gérance variable de l'exercice 2021 à hauteur K€ 764 qui seront verser sur l'exercice 2022 aux gérants.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'élève à 1 395 158 € contre 1 373 985 € en 2020. Le chiffre d'affaires est réalisé exclusivement avec les sociétés du groupe.

2. Résultat financier

	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers		
Produits financiers de participations	23 606	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	23 606	
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	23 606	

3. Résultat exceptionnel

	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 798	2 871
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 798	2 871
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 825	6 141
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 825	6 141
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(28)	(3 269)

4. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Aucun élément entraînant un décalage d'imposition significatif n'est constaté pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

AUTRES INFORMATIONS

1. Engagements financiers

Néant

2. Effectif

	Exercice N	Exercice N-1
Cadres	3	2
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Total	3	2

3. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.